l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Caisse régionale Île-de-France

FLASH INFO PREV n°15

Prévention des risques liés au toilage manuel sur tours horizontaux

Le toilage est généralement utilisé en complément de l'usinage. Il continue de générer de nombreux accidents graves dont des coupures, des polyfractures, voire des amputations.

Récit d'accident

Le salarié nettoie une pièce en toilant la surface à l'aide d'un tour conventionnel et d'une bande abrasive. Il bride la pièce dans le mandrin puis met en route. Il tient fermement la bande et un gant est pris progressivement entre la toile et la pièce en rotation. L'arrêt n'est pas immédiat. Un des doigts du salarié est amputé.

Circonstances de déplacement et situations dangereuses

Les risques de happement par les pièces en rotation sont élevés. Le port de gants, la tenue des pièces à la main et la vitesse d'arrêt lente constituent des facteurs aggravants.

Mesures techniques et organisationnelles de prévention

- Recenser les opérations nécessitant le recours au toilage.
- Supprimer les opérations inutiles comme le toilage d'esthétisme.
- Traiter les causes à l'origine des défauts à corriger.

Utiliser une machine automatique dédiée aux seules opérations de toilage

- Privilégier une machine entièrement capotée.
- À défaut, utiliser une machine de faible puissance.

Équiper les tours à l'aide d'outils solidaires pour assurer la sécurité de l'opérateur

- Choisir le dispositif technique le mieux adapté afin que l'opérateur ne soit plus exposé.
- Évaluer les risques.
- Effectuer, machine à l'arrêt, les opérations de réglage, d'entretien et de maintenance.

Former et informer les salariés

- Faire délivrer par le chef d'entreprise une autorisation nominative d'utilisation après formation du salarié.
- Formaliser les fiches de poste et les modes opératoires.

Mesures humaines de prévention

- Faire respecter les consignes.
- Interdire le port de gants.
- Signaler l'interdiction du toilage manuel.

Pour aller plus loin :

- Recommandation CNAM R.496 « Opérations de toilage sur tours horizontaux ».

- Fiche INRS ED6482 « Réaliser les opérations de toilage en sécurité ».

inrs.fr
travail-emploi.gouv.fr/prevention-des-risques

Cette synthèse est issue du travail des membres du Comité technique régional n°1 de la Cramif.

Cramif - 26082 - Département communication - Octobre 2026